

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 12/12/2024**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 décembre, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 05/12/2024.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Elodie CAMIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrick TESSIER
Patrice CHOIMET
Stéphanie VIOLIN
Amélie GOUTH
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Michel LHOUTELLIER
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN

Étaient excusés et représentés :

Bruno TOUPET ayant donné pouvoir à Laurence CLÉMENCEAU
Audrey VIDAL-BLANCHARD ayant donné pouvoir à Patrice CHOIMET
Isabelle CIVEL ayant donné pouvoir à Agnès PARAGOT
Jean-Marie CAMIER ayant donné pouvoir à Aurélie ARQUIER

Secrétaire de séance : Pierre NOBLET

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 DÉCEMBRE 2024**

FINANCES

Tarifs municipaux 2025 – Espaces publics

Philippe FORMENTEL expose :

La délibération présentant les tarifs applicables aux différents services municipaux peut évoluer de manière ponctuelle ou de manière globale selon les dispositions prises par l'assemblée délibérante.

Le Conseil municipal est invité à voter les tarifs municipaux concernant l'occupation des espaces publics applicables au 1^{er} janvier 2025, tels que présentés ci-après.

CONCESSIONS FUNÉRAIRES	
Emplacement simple	
Emplacement simple 15 ans	210 €
Emplacement simple 30 ans	450 €
Emplacement simple 50 ans	600 €
Cavurne	
Cavurne neuve (4 urnes) 15 ans	530 €
Cavurne neuve (4 urnes) 30 ans	770 €
Cavurne neuve (4 urnes) 50 ans	920 €
Cavurne d'occasion (4 urnes) 15 ans	370 €
Cavurne d'occasion (4 urnes) 30 ans	610 €
Cavurne d'occasion (4 urnes) 50 ans	760 €
Caveau	
Caveau neuf 2 places 15 ans	1 314 €
Caveau neuf 2 places 30 ans	1 554 €
Caveau neuf 2 places 50 ans	1 704 €
Caveau d'occasion 2 places 15 ans	762 €
Caveau d'occasion 2 places 30 ans	1 002 €
Caveau d'occasion 2 places 50 ans	1 152 €
Colombarium	
Colombarium (1ère concession) 15 ans	850 €
Colombarium (1ère concession) 30 ans	1 410 €
VACATIONS FUNÉRAIRES	
Versées par les établissements de pompes funèbres	25 €

REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
Commerces sédentaires	
Distributeur de boissons, pains, pizza, ...	300 € / m ² / an
Glacière, rôtissoire, crêpière (en lien avec commerce sédentaire)	80 € / unité / an
Étalage, présentoir, pot de fleurs	20 € / m ² / an
Panneau, chevalet, porte-menu	30 € / unité / an
Terrasse (quelle que soit la durée d'occupation pendant l'année civile)	20 € / m ² / an
Commerces non-sédentaires	
Marché - passager et non-abonné	1,10 € / ml / jour
Marché - abonné	8,80 € / ml / trimestre
Ambulant (en dehors du marché)	10 € / jour
Taxi	19 € / mois
Autres occupations	
Forfait pour électricité	29 € / jour
Bureau de vente immobilière	40 € / m ² / mois
Redevance spéciale pour stationnement réservé permanent sur l'espace public (selon convention)	11 € / mois / place
Cirque, manège (électricité non comprise)	52 € / jour
Exposition	10 € / tranche de 15 m ² / jour
Échafaudage	1 € / ml / jour
Grue et nacelle élévatrice	20 € / unité / jour
Clôture de chantier	1 € / m ² / jour
Occupation hors chantier clôturé (benne, place de stationnement)	2 € / m ² / jour

ANIMAUX EN DIVAGATION	
Par animal capturé	73 €
Par jour de fourrière	17 €
<i>Tarif à l'acte doublé en cas de récidive</i>	

TRAVAUX REALISÉS PAR LE PERSONNEL COMMUNAL	
Heure adjoint technique	28 €
Heure Technicien territorial	40 €
Heure camion IVECO	56 €
Heure véhicule KANGOO	44 €
Traitement des dépôts sauvages des déchets	131 €

VU l'avis de la commission Finances du 26/11/2024.

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

APPROUVE la mise à jour des tarifs municipaux 2025 relatifs à l'occupation des espaces publics.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

La Haye-Fouassière, le 12/12/2024

Le Maire
Vincent MAGRÉ



Le secrétaire de séance
Pierre NOBLET

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Pierre NOBLET, is written over a horizontal line.